

Interreg

France-Wallonie-Vlaanderen



UNION EUROPÉENNE
EUROPESE UNIE



Fiche Indicateurs

Axe 4 - Objectif programme 9

**Favoriser l'emploi et la mobilité transfrontalière des
travailleurs et intégrer les marchés de l'emploi**

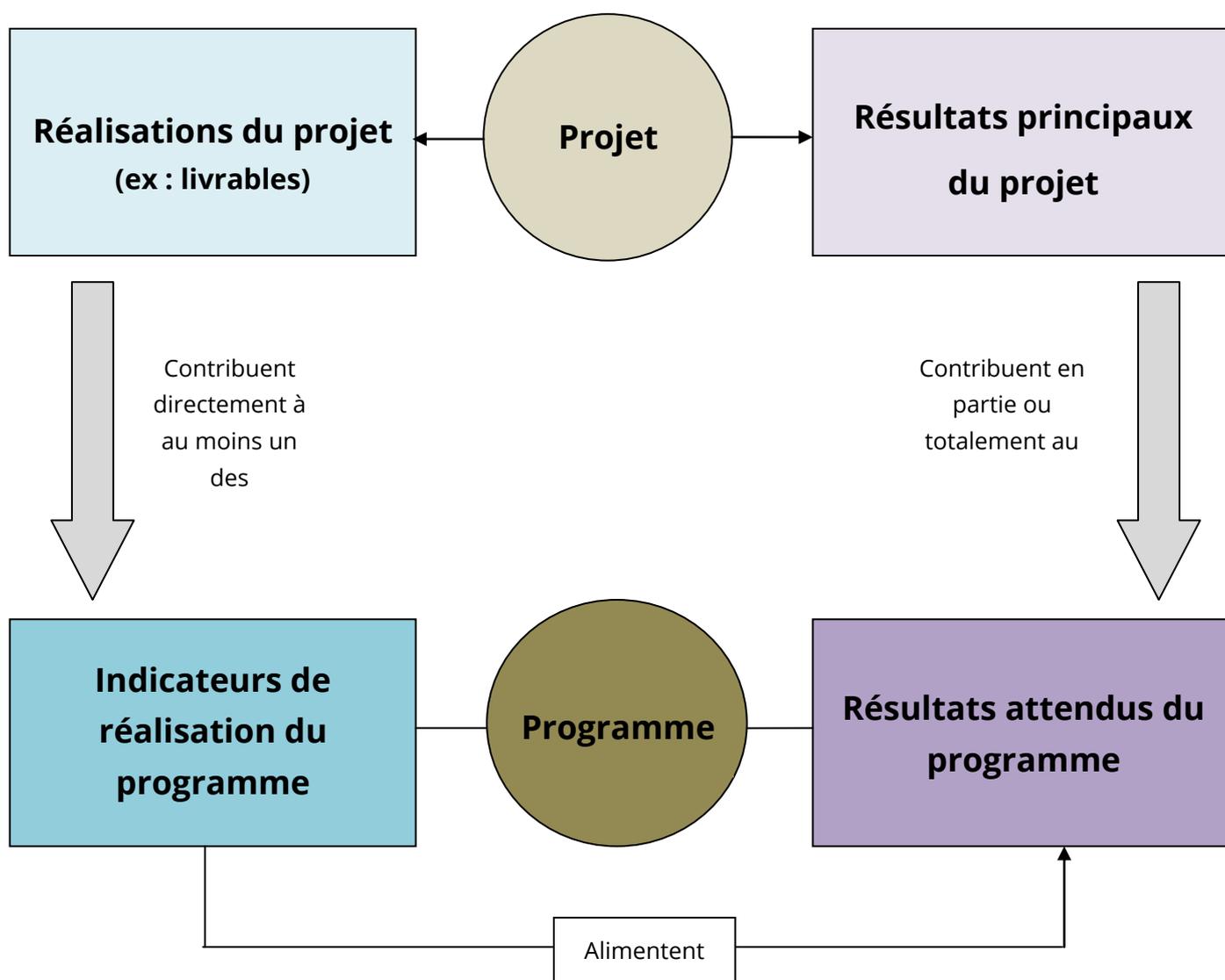
Avec le soutien du Fonds européen de développement régional
Met steun van het Europees Fonds voor Regionale Ontwikkeling

Fiche Indicateurs : axe 4

INTERREG 5 ET SA LOGIQUE D'INTERVENTION

Dans les règlements pour la programmation 2014-2020, la Commission européenne met l'accent sur la logique d'intervention des programmes et sur l'importance de la sélection des indicateurs de résultat et de réalisation afin de mesurer et assurer le suivi des changements prévus sur le territoire de coopération. La logique d'intervention des programmes telle que décrite par la Commission est présentée dans le schéma suivant :

Dans le cadre de l'objectif programme sélectionné par le projet :



Fiche Indicateurs : axe 4

Afin d'être en phase avec les exigences des nouveaux règlements, le changement d'approche dans la logique d'intervention se traduit dans le programme France-Wallonie-Vlaanderen par un renforcement des liens entre les réalisations des projets et les indicateurs de réalisation et de résultat du programme.

Le tableau ci-dessous décrit la logique d'intervention du programme et le lien entre indicateurs projet et indicateurs programme pour cet objectif programme.



Indicateurs et réalisations du projet	Les indicateurs de réalisations du projet contribuent à au moins un indicateur de réalisation du programme	Indicateurs de réalisation du programme	Le projet doit viser à contribuer à l'indicateur de résultat du programme par l'intermédiaire des réalisations du projet	Indicateur de résultat du programme
Réalizations principales attendues du projet : elles doivent être exprimées de façon quantifiable dans les modules de travail		Nombre de participants à des initiatives locales communes en matière d'emploi et à des formations communes		
		Nombre d'actions d'accompagnement en transfrontalier favorisant la mobilité et l'emploi des publics cibles		Nombre de travailleurs frontaliers
	Nombre de sessions de formation conjointes			

Fiche Indicateurs : axe 4

INDICATEUR DE RÉSULTAT

1. Rappel de l'objectif spécifique

Favoriser l'emploi et la mobilité transfrontalière des travailleurs et intégrer les marchés de l'emploi.

2. Indicateur de résultat

Afin de mesurer l'amélioration de l'accès aux marchés de l'emploi par les travailleurs de la zone de coopération dans le cadre du Programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen, l'indicateur de résultat auquel les projets doivent contribuer est **d'accroître le nombre de travailleurs frontaliers.**

Les détails techniques et pratiques concernant cet indicateur sont repris dans la fiche synthétique ci-dessous :

Titre indicateur	Nombre de travailleurs frontaliers
Type d'indicateur	Résultat / transversal
N° de l'indicateur	RI 7
Étendue	Il s'agit de comptabiliser uniquement les travailleurs frontaliers, c'est-à-dire les personnes physiques qui habitent une région voisine d'une frontière et qui vont travailler au-delà de cette frontière.
Collecte des données	Collecte au niveau du programme Les informations proviendront directement de l'INAMI, les opérateurs ne doivent pas dès lors collecter l'information.
Valeur de base et hypothèse de calcul	Valeur INAMI de 2012 : 41.456 travailleurs frontaliers
Valeur cible au niveau programme	42.000 travailleurs frontaliers.

Fiche Indicateurs : axe 4

INDICATEURS DE RÉALISATION

Les indicateurs de réalisation du programme sont en lien direct avec les réalisations du projet et permettent d'établir un lien avec les résultats visés par programme. **Chaque projet doit donc contribuer à au moins un indicateur de réalisation de l'objectif spécifique sélectionné.**

1. Indicateurs de réalisation

Titre indicateur	Nombre de participants à des initiatives locales communes en matière d'emploi et à des formations communes
Type d'indicateur	Réalisation
N° de l'indicateur	C0 44
Étendue	Il s'agit de comptabiliser les personnes participant de manière active (ce qui exclut les personnes recevant une simple information) à des actions concernant l'emploi et/ou des formations communes. Les participants ne s'inscrivant pas dans une démarche participative ne sont pas comptabilisés. Pour cet objectif spécifique, le public cible est constitué en priorité des travailleurs, à la recherche d'un emploi ou non, et des étudiants.
Collecte des données	Collecte au niveau du projet Les bénéficiaires sont comptabilisés par les opérateurs du projet et sont enregistrés à partir de leur numéro national / numéro de sécurité sociale dans une base de données cumulative afin d'éviter les doubles comptages. Les listes de bénéficiaires seront utilisées uniquement à des fins statistiques par le programme.
Valeur cible au niveau programme	2.000 participants à des actions communes en matière d'emploi et/ou de formation.

Fiche Indicateurs : axe 4

Titre indicateur	Nombre de sessions de formation conjointes
Type d'indicateur	Réalisation (transversal)
N° de l'indicateur	SO 02
Étendue	Sont comptabilisées pour cet indicateur uniquement les sessions de formation (qualifiantes ou non) organisées conjointement par les partenaires du projet à destination des personnes actives, à la recherche d'un emploi ou en cours de formation.
Collecte des données	Collecte au niveau projet Les opérateurs comptabilisent les sessions de formation créées et mises en place conjointement . Une session de formation sera comptabilisée plusieurs fois dès lors qu'elle est destinée à des participants différents.
Valeur cible au niveau programme	400 sessions conjointes organisées

Titre indicateur	Nombre d'actions d'accompagnement en transfrontalier favorisant la mobilité et la formation des publics cible
Type d'indicateur	Réalisation
N° de l'indicateur	SO 01
Étendue	On entend par « action » d'accompagnement, une opération ayant un impact notable et mesurable sur l'amélioration de la mobilité et la formation des publics-cibles. L'action à comptabiliser doit apporter un soutien concret ou des compétences additionnelles aux bénéficiaires. L'accompagnement prévu dans les actions doit se traduire par un suivi actif du public cible. Pour cet objectif spécifique, le public cible est constitué en priorité des travailleurs, à la recherche d'un emploi ou non, et des étudiants.
Collecte des données	Collecte au niveau projet Identification dans la fiche projet des actions contribuant à cet indicateur. Les actions sont comptabilisées une fois terminées dans le Rapport d'Activités.
Valeur cible au niveau programme	50 actions d'accompagnement en transfrontalier

Fiche Indicateurs : axe 4

INDICATEURS ET REALISATIONS PROJET

Le troisième volet de la logique d'intervention du programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen consiste à lier les indicateurs de réalisation du programme sélectionnés à des indicateurs projets ou à des réalisations du projet.

Il convient donc que les opérateurs définissent au minimum deux indicateurs projet dont les intitulés établissent un lien clair avec au moins un des indicateurs de réalisation du programme. Il est possible qu'une somme d'indicateurs projet contribue à un seul indicateur de réalisation du programme.

Il s'agit là d'une démarche permettant aux opérateurs d'établir des objectifs chiffrés liés à leurs actions afin d'atteindre les valeurs cibles fixées par le programme.

EXEMPLES

Afin d'accroître le nombre de personnes qui bénéficient de services transfrontaliers visant à favoriser l'emploi et la mobilité transfrontalière, les opérateurs se fixent comme indicateurs de réalisation du projet :

- Engagement sur un versant de la zone de coopération de X demandeurs d'emploi résidant sur un autre versant ;
- Signature de X accords de coopération transfrontalière entre services d'emploi ;
- Organisation de X salons transfrontaliers de l'emploi ;
- Echanges de X étudiants ;
- Formation de X personnes à la langue du pays voisin ;
- Organisation de X chantiers d'insertion ;
- Accord de stages concernant X étudiants ;
- ...